

## **Missions du Comité international**

Le sergent C., qui gagne 50 pfennigs par jour (alors que les soldats sanitaires allemands touchent 1 mark), est tout de même mieux payé que dans son propre pays ; aussi en est-il fort réjoui. Il ne fut le témoin d'aucune brutalité, bien au contraire, les prisonniers de guerre sont bien traités, les hommes les plus harassés sont laissés 2 ou 3 jours à l'hôpital militaire, mieux nourris.

En résumé, ce Dulag me fit une excellente impression, notamment son commandant, un homme d'une grande bonté, ainsi que le médecin-chef.

### **Mission du Dr Junod en France.**

Le Dr Junod, délégué du Comité international de la Croix-Rouge, s'est rendu à Vichy où, du 15 au 21 juillet, il s'est entretenu avec les représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Guerre, avec le délégué du Gouvernement français auprès de la Croix-Rouge française, et des délégués de celle-ci, des questions faisant l'objet des préoccupations du Comité international de la Croix-Rouge.

Il s'agit d'améliorer le service de communications aux familles de nouvelles sur les prisonniers de guerre, de faire distribuer avec le plus d'ampleur possible les cartes-questionnaires établies à Genève, d'obtenir des autorités allemandes la possibilité pour les prisonniers de guerre retenus en France occupée de donner de leurs nouvelles, et d'organiser le service des envois de secours. Le Dr Junod a insisté pour l'adoption du système d'envois collectifs de paquets standards. Le Comité international de la Croix-Rouge s'efforcera d'intensifier les visites de camps, d'entente avec la puissance protectrice. Il demandera à la Croix-Rouge américaine de distraire de ses envois de secours destinés aux réfugiés une partie de ceux-ci en faveur des prisonniers de guerre.

## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

Pour les réfugiés en France, il a été suggéré l'établissement en France, ou en dehors, d'un organisme centralisateur de renseignements.

On a fixé la procédure pour les envois de successions des prisonniers de guerre décédés. Le Dr Junod a aussi obtenu des précisions sur le sort des internés allemands en France (Reichsdeutsche) et des internés italiens au camp de Saint-Cyprien. Ces derniers doivent être incessamment rapatriés.

Le délégué du Comité international de la Croix-Rouge a eu l'honneur d'être reçu par le maréchal Pétain et par le général Weygand et de leur exposer l'activité de l'organisme de Genève et les suggestions qu'il préconise pour l'intensifier.

### **Chronique de l'Agence centrale des prisonniers de guerre.**

(10<sup>me</sup> article)

*Tri du courrier.* — L'afflux de lettres qui a été signalé dans la précédente chronique, loin de ralentir, augmente sans cesse. Le lundi 22 juillet a vu arriver au courrier 19 sacs représentant au bas mot 50.000 lettres pour une seule journée. Ces sacs sont vidés, leur contenu est rangé par paquets de cent à cent-vingt lettres sur des casiers. L'œil exercé des collaborateurs spécialisés dans le tri extérieur a vite fait de déceler le pays d'origine des paquets. La masse du courrier mondial qui lui aussi augmente de jour en jour ne souffre donc pas de cette accumulation. Les paquets de fiches, de cartes de capture, de listes, sont extraits d'emblée et dirigés vers les services qui les attendent.

Dans le hall l'ouverture des enveloppes qui, il y a trois semaines à peine, se faisait en quelques quarts d'heure